Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260326-202610-DE

COMMUNE DE TRÉOUERGAT
FINISTÈRE
Canton de SAINT RENAN

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents :11
Votants :11
Quorum : 6

Date de la convocation : 16/03/2026

Date de publication et d'affichage : 23/03/2026

Le samedi 21 mars 2026, à onze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire sortant.

Etaient présents :

Yohan BELLEGUIC, Typhaine BOCANDE, Myriam GUENEUGUES, Cécile JEGOU, Isabelle LAMOUR, Kévin LE FLEM, Mikaël LE MENE, Jean-Michel L'HOSTIS, Fabienne MORVAN, Reun TREGUER, Luc VENNEUGUES.

Etaient absents excusés :

Secrétaire de séance : Typhaine BOCANDE

Laetitia GALY, secrétaire général de mairie, assistait à la réunion.

D 2026 10 – ÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de Reun TREGUER, élu Maire, le conseil municipal est invité à fixer le nombre d'adjoints. Le Maire a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune peut disposer au minimum d'un adjoint. Il a été rappelé qu'en application des délibération antérieures, la commune disposait à ce jour de trois adjoints.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité de fixer à 3 le nombre des adjoints au maire de la commune.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

TRÉOUERGAT, le 21 mars 2026

Pour extrait conforme

Le Maire,
Reun TREGUER,

MAIRIE de TREOUERGAT (Finistère)